Pour la pleine reconnaissance de l'identité bretonne de Saint-Nazaire

Malgré la reconnaissance entamée en début de mandat il reste beaucoup à faire pour permettre à Saint Nazaire de jouir aussi naturellement de son identité culturelle et géographique que d'autres villes de Bretagne, mais aussi de Normandie, Provence, Occitanie … et de bien d'autres régions.

Je demande donc, en vertu du droit d'interpellation citoyenne, l'inscription à l'ordre du jour du CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT NAZAIRE, de 6 mesures à court terme : 1.Pavoisement de l'hôtel de ville avec le drapeau breton (comme avant 1984), **2**.Communication touristique municipale avec claire localisation de Saint-Nazaire en Bretagne sud comme jusque dans les années 1980 (Si possible rejoindre la destination « Bretagne Plein Sud »), **3**.Installation de plaques de rues français-breton comme à Nantes et bien d'autres villes de France, **4**.Rétablissement des noms de quartiers traditionnels occultés (Trélan, Keravel), **5**.Installation de panneaux informatifs permettant à la population de connaître la riche et très ancienne histoire de sa ville, **6**.Attribution en priorité de noms de rues issus de l'histoire de la ville ou de la Bretagne. **Et de 5 autres mesures à moyen terme : 7**.Installation de panneaux bilingues aux entrée secondaires de la ville, **8**.Installation de panneaux bilingues sur les quais de la gare en accord avec la charte de SNCF Gares et Connections, **9**.Favoriser l'ouverture d'une filière bilingue dans une école de la ville (cf St Herblain), **10**.Favoriser l'ouverture d'une crèche associative bretonne avec « Babigoù Breizh » (cf St Herblain), **11**. Formation d'un centre culturel breton de type « Ti ar vro », (Maison du pays) comme à Vannes ou Quimper.

Prénom	Nom	Votre adresse à Saint-Nazaire (ou courriel ou n° de téléphone)	Signature